

Le droit, nouvelle arme de guerre économique

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le droit, nouvelle arme de guerre économique : comment les États-Unis déstabilisent les entreprises européennes / Ali Laïdi

Auteur(s) : Laïdi, Ali (1966-....)

Publication : Arles : Actes sud, DL 2019

Description matérielle : 1 vol. (331 p.) : couv. ill. en coul. ; 22 cm

Collection : Questions de société 1962-1760

ISBN : 978-2-330-11821-1
2-330-11821-X

EAN : 9782330118211

Appartient à la collection : Questions de société (Arles) 1962-1760

Classification décimale Dewey : 337.730 4

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "Aux États-Unis, le droit est devenu une arme économique. Une arme qui fait des ravages chez les ennemis, mais aussi chez les amis de Washington. Depuis une dizaine d'années, des entreprises européennes subissent les foudres des procureurs du département de la Justice et des directeurs des agences de régulation financière. Les sociétés soupçonnées de corruption ou de violation des embargos (Cuba, Libye, Corée du Nord, Iran, etc.) se voient infliger des amendes qui se comptent en centaines de millions voire en milliards de dollars. Car l'utilisation de l'incontournable billet vert dans les transactions internationales place de facto les entreprises sous juridiction américaine. Siemens, ABN Amro, Technip, BNP, Alstom, Société générale... ce sont les multinationales européennes qui occupent le Top 10 des plus lourdes sanctions imposées par Washington, et dans lequel Airbus pourrait bientôt figurer. Certaines entreprises ne s'en sont pas relevées, et sont passées sous pavillon... américain. Le 11 septembre 2001 a marqué le début de cette répression économique : Washington a voté des textes qui prétendent s'appliquer à l'ensemble de la planète et a transformé d'anciennes lois censées lutter contre le terrorisme, la criminalité et la fraude en outils de compétition commerciale. Ce livre, fruit de deux ans d'enquête, montre comment l'Amérique a ouvert un nouveau front dans la guerre économique

qui déstabilise l'Europe, tout particulièrement l'Allemagne et la France. Une déstabilisation qui ne fait que commencer."

Sujet - Nom commun : Droit international économique -- Aspect politique

Relations économiques extérieures -- États-Unis -- Pays de l'Union européenne -- 1990-2020